

Expulser des personnes en situation irrégulière, ce n'est pas une rafle !

Il a suffi que le gouvernement décide de démanteler plusieurs camps de personnes de voyage, ou de roms, pour que tout de suite les bonnes âmes, la bouche en cul de poule, gémissent à l'unisson, la larme à l'oeil : « Cela nous rappelle les rafles ».

Un obscur député villepiniste, le nommé Jean-Pierre Grand (qui a refusé de participer au vote sur le voile intégral) croit son heure de gloire arrivée, et, singeant les Aounit-Sopo, se précipite sur les micros et caméras qui traînent, et parle, à son tour, la larme à l'oeil, de « rafle ».

Pour ces gens là, qui utilisent les mêmes expressions quand un clandestin est arrêté, et reconduit à la frontière, il s'agit de frapper l'opinion, et d'engendrer un sentiment de culpabilité chez les citoyens de ce pays. Pour ces gens là, un clandestin est forcément un sans-papier, et, dès qu'il a mis les pieds en France, il doit forcément bénéficier des systèmes sociaux mis en place, ses enfants doivent être immédiatement scolarisés, et il ne peut pas être expulsé !

Pour ces gens là, on a le droit, impunément, d'occuper un terrain qui ne vous appartient pas, et d'imposer le fait accompli. C'est à la société, aux élus, aux communes, de s'adapter à des modes de vie choisis par quelques personnes marginales. C'est la culture « Il est interdit d'interdire », qui considère que chercher à faire respecter la loi serait réactionnaire, voire fasciste.

Jacques Myard, député des Yvelines, ne faisait-il preuve de raison, quand il disait ces quelques mots, dans un communiqué de presse, il y a quelques jours.

Gens du voyage : l'aveuglement du politiquement correct

La question des gens du voyage s'inscrit dans les thèmes

lancinants du politiquement correct décalé par rapport aux réalités.

La question ne se limite pas aux comportements de délinquance de certaines personnes appartenant à la communauté des gens du voyage, même si nombre d'actes très graves de banditisme leur sont imputables : vols à main armée, vol de câbles sur les lignes TGV, voitures béliers contre les bijouteries ; ces faits sont malheureusement avérés. En contrepois, on ne saurait oublier les actes de résistance des gens du voyage pendant la guerre.

La question fondamentale qui est posée est celle de leur intégration dans une société urbanisée et sédentarisée. Pendant des décennies, la IV^e et la V^e République ont pratiqué une politique d'insertion sociale et de sédentarisation.

Cette politique a été abandonnée par la loi Besson en 1990 par le vote d'un amendement qui a institué un « droit au voyage permanent » au débit des collectivités territoriales, tenues de créer sur fonds publics des aires d'accueil, sans que l'on ne mesure les conséquences sociales de sa portée. Ce qui pouvait être acceptable pour quelques caravanes devient vite insupportable lorsque l'on doit en accueillir plusieurs centaines.

Dans le même temps, les enfants des gens du voyage ne sont scolarisés que de manière intermittente et imparfaite.

Pour parler clair, cette politique favorise « l'exclusion » des gens du voyage avec toutes les dérives que cela peut entraîner.

La raison commande de renouer avec une politique volontariste d'intégration et de sédentarisation, que cela plaise ou non aux tenants du règne des droits individuels. Nous ne sommes plus dans les steppes d'Asie centrale, territoire de prédilection des caravanes.

On entend d'ici la bien-pensance s'étrangler. Mais cette bien-pensance, qui qualifie d'extrême droite et de raciste tout déviant au politiquement correct, réfléchit-elle à l'aubaine de ses discours pour tous les nostalgiques d'Hitler et de la supériorité de la race blanche ? Car finalement, s'il n'y a

pas de différence entre Sarkozy et Pétain-Hitler, s'il n'y a pas de différence entre une démocratie bourgeoise et une dictature imposée par l'occupant nazi, si les arrestations de personnes en situation irrégulière opérées en France en 2010 se comparent à celles des Juifs en 1940, finalement, le Vel d'Hiv, ce n'était pas si grave, et le sort des Juifs pas si terrible !

C'est Dieudonné et Faurisson qui vont être contents !

Lucette Jeanpierre